

LE FORUM

CARACTERISTIQUES GENERALES

1° NORMES ET REGLEMENTS

Cette opération est conçue pour être réalisée et utilisée conformément aux lois, décrets, règlements, normes et D.T.U. en vigueur à la date de dépôt du permis de construire.

L'opération n'a pas de vocation à recevoir du public au sens des règlements de la sécurité incendie

3° INFRASTRUCTURE

Fondations suivants rapport de sol.

3° SUPERSTRUCTURE

Ossature : Elle est de type poteaux – poutre – dalles béton armé ou planchers préfabriqués loi de masse.

Façades :

Allèges et locaux d'activité non chauffés en rez-de-chaussée constitués de voiles en béton armé.

Murs de façades des étages courants constitués de Blocs Coffrages Isolants (BCI) en polystyrène expansé (PSE) de marque NUDURA, emplis de béton.

Murs de refends, cage d'escalier et ascenseur : voiles béton ou maçonnerie suivant étude de structure.

Structure métallique pour charpente.

Couverture : Bac acier sur charpente métallique ; et plancher terrasse circulaire étanchée.

4° ISOLATION THERMIQUE – CLOISONS :

L'isolation des murs NUDURA sera réalisée par les panneaux PSE constitutifs des blocs NUDURA

En doublage de ces murs, ainsi que sur la totalité des voiles intérieurs (refends et autres), un doublage en plaques de BA13 collé sera réalisé.

Le cloisonnement des paliers, des sanitaires et des circulations intérieures est de type Placostyl. 98/48 avec isolant phonique

Hauteurs libres : pour les plateaux, dans la zone bureaux, elles sont de 2.50 m minimum sous plafond.

5° FACADES

Enduit monocouche projeté frotassé fin sur parties béton.

Enduit à base d'acrylique avec un treillis en fibre de verre suivant prescriptions du fabricant sur les panneaux PSE.

Les châssis ouvrants seront de type « ouvrants à la française », profils aluminium finition thermo-laquage au choix de l'Architecte et double vitrage

Vitrage feuilleté pour tous les volumes en rez-de-chaussée.

6° VOIRIE - RESEAUX DIVERS - AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Parking et chaussée réalisés en enrobé dense

Bordure de trottoir en limite des chaussées et parkings

Assainissement EU / EP

Engazonnement et plantations diverses selon plan Architecte

Arrosage automatique des espaces verts

Délimitation des parkings au sol

Portail automatique pour accès au bâtiment.